

Image not found or type unknown



Recourt pour modification d'un etat des lieux après signature

Par **vilfayeau**, le **27/12/2010** à **20:11**

Bonjour,rnrn puije encore avoir un recourt apres jugement au tribunal pour saisine rnrn rn sur un etat des lieux conforme signée du 12 mai 2004 rnrn alors que la société en n'a refais un autre le 2 juin 2004 en me reclamant rnrn 4300 euros pour avoir protester pour une retenu de 100 euros alors que rnrn devez avoir un avoir de210 euros je suis en retraite et a partir de janvier 2011rnrn on me deduit 165 euros sur ma pension depuis je prend des cachet si j'ettais rnrn sur de gagné contre cette injustice je veux bien prendre un credit pour me defendre merci d'avence

Par **mimi493**, le **27/12/2010** à **20:27**

Votre discours est totalement embrouillé, on ne comprend pas grand chose.rnExpliquez clairement